

# Sur Academia auditionnant contre la LPPR

Academia est un carnet de veille et d'analyse sur l'emploi dans l'enseignement supérieur et la recherche, notamment en sciences humaines et sociales. Il est réalisé par une [équipe de rédaction](#), venue de différentes disciplines et de différents métiers de l'ESR.

[Version .pdf](#)

[Version .html](#)

## Semaine du 31 août au 6 septembre 2020 – À l'écoute, coûte que coûte

La rentrée est un défi pour les membres de l'ESR, comme pour la rédaction d'Academia, écartelés entre la gestion d'une rentrée épouvantable et l'examen d'une loi contre laquelle tous et toutes se sont mobilisées depuis des mois.

Du côté du Parlement auquel Academia consacre sa nouvelle collection [La fabrique de la loi](#) — la Commission des Affaires culturelles a procédé à des [auditions, en catimini](#), faute de vidéo ou de compte rendu. Nous ne savons pas ce qui en y a été dit le 29 juillet, lors de [l'audition](#) de la Conférence des présidences d'université, filmée celle-là. Academia a eu le plaisir d'y découvrir des député·es investis de leur mission, soucieux et soucieuses de la rentrée, des étudiant·es, de l'intégrité scientifique et des liens entre sciences et société. Des auditions de la semaine, rien n'a filtré, sinon le curieux désistement de l'association [Sciences citoyennes](#), motivé par la défiance envers le gouvernement, et l'audition in extremis de Valérie Boussard (IDHES) et par Giancarlo Faini (C2N), représentants de l'Association des directions de laboratoires. Nous espérons un compte rendu très bientôt.

Le travail législatif — prendre conseil, rédiger des amendements en les motivant, les voter ou faire voter — est désormais bien engagé. Les [premiers amendements](#), émanant de la Commission des finances, sollicitée pour avis sur les articles 1 et 2, permet de comprendre l'émergence d'un début de consensus dans l'opposition parlementaire : la rédaction des amendements entend préciser que le gouvernement n'entend pas faire ce qu'il dit, à savoir financer la recherche. Pour autant, nous savons que l'inversion de trajectoire n'engage, à ce stade, que celles et ceux qui y

croient : seule la loi de finances de l'année précédente a valeur exécutive et, pour 2021, les débats auront lieu à la fin de l'année.

En marge du vote de la Loi de programmation recherche (ex-LPPR) — ou plutôt en [annexe](#) — la [non-nomination](#) du ou de la présidente du HCÉRES continue de faire scandale : par trois fois, Thierry Coulhon, dont on connaît les [idées nauséabondes](#) sur ce que doit être l'évaluation de la recherche, qui est aussi l'actuel conseiller présidentiel à l'Enseignement supérieur et à la Recherche multiplie les intrusions dans les procédures ainsi que les conflits d'intérêt. À côté de sa candidature, vouée à l'échec sauf décision éhontée de l'appareil d'État, nous avons eu la chance d'entendre Jean-Luc Autran, professeur à Aix-Marseille Université, auditionné comme le conseiller présidentiel en juillet, mais qui, contrairement à lui, exerce à temps plein comme enseignant-chercheur et directeur de laboratoire au plus près des véritables acteurs et actrices de la recherche. Candidat issu des rangs du collectif [#NousSommesCandidatE](#), il a partagé avec nous ses [13 propositions](#) pour l'HCÉRES, qui ont le mérite de redonner sens à l'évaluation scientifique : « évaluer pour progresser » et lutter contre la discrimination par la publication interne à l'ESR — récemment mise en évidence par [Louis Gabrysiak](#) — et partant, à nos métiers, plutôt que la course à l'échalotte du [classement de Shangai](#).

Enfin, à côté de la [propagande ministérielle](#) dans les médias — qui a occasionné immédiate colère et humour chez nos collègues — les collègues vivent une rentrée extrêmement difficile, d'autant plus que la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle semble ne guère s'en préoccuper. Le 6 septembre, les consignes sanitaires étaient enfin soumises au CHSCT le 3 septembre, pour avis avant publication, alors même que les collègues étaient au front depuis la fin août. Olivier, sur la [rentrée à Limoges](#), et FX, sur les [outils de la visio-conférence](#), nous ont fait ainsi part de leur grosse fatigue, pour utiliser un euphémisme — [rage](#) étant plus juste, sans doute. À Paris-1, étudiant·es et enseignant·es se découvrent un [nouvel administrateur provisoire](#) : c'est l'occasion pour Academia de lancer « Gouverner Paris-1 », saison 2.

## La fabrique de la loi

#1 [La Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation auditionne](#), 31 août 2020

#2 [Auditions à la Commission des Affaires culturelles : la CPU en juillet](#), 3 août 2020

#3 [Faire le choix de la chaise vide devant la Commission des Affaires culturelles](#), 5 août 2020

#4bis [L'évaluateur évalué... 5. La candidature-alibi ?](#), 3 septembre 2020

#4ter [L'évaluateur évalué \(6\). Ne pas publier : qui ? pour quelles raisons ?](#), par Christelle Rabier, 5 septembre 2020

#4 [Nomination de la présidence de l’CÉRES : le scandale de répétition](#), 6 septembre 2020

#5 [Amender la loi \(1\) : premiers amendements de la Commission de finances](#), 6 septembre 2020

## **Nous sommes l’ESR**

### **Vie des Universités et des organismes**

[Rentrée à l’Université de Limoges : Olivier fulmine](#), 1<sup>er</sup> septembre 2020

[Rentrée à l’Université de Paris-1 : un calife provisoire](#), 4 septembre 2020

[Point de rentrée sur la visioconférence, par FX](#), 5 septembre 2020

## ***From Rue Descartes***

[« Création de 30 000 places à l’université » ? La Ministre Vidal nous insulte](#), 5 septembre 2020

## **Expression syndicale**

[Classement de Shanghai : instrument de justification du démantèlement de notre service public d’Enseignement supérieur et de Recherche](#), Communiqué de la Ferc Sup, 31 août 2020